

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**LUNDI 17 DECEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION N° 2025-216**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf  
Présents : 42 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 22 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 13 Saint-Flour, après convocation légale en date du 11  
Votants : 55 décembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline  
CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Jérôme GRAS, M. Axel JOURQUIN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELLISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETTIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUNGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Gérard DELPY, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Louis NAVENCH, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTHONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
M. Frédéric ASTRUC donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Marina BESSE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Gérard COURET donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Vital GENDRE donne pourvoir à M. Bernard REMISE  
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELLISSIER  
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
MME Olivia GUEROUULT donne pourvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUNGET  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETTIMBERT  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **22 DEC. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **22 DEC. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20251217-DELIB2025-216-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : CHOIX DES MODALITES DE VOTE POUR LA SEANCE**

RAPPORTEUR : Madame Céline CHARRIAUD

**Vu** la convocation adressée aux membres du Conseil communautaire pour la séance du 17 décembre 2025 et l'ordre du jour afférent ;

**Considérant** que le vote des différents dossiers à l'ordre du jour peut être réalisé soit au moyen de boîtiers électroniques individuels qui ont été remis à chacun des membres du Conseil communautaire, soit par vote à main levée pour les scrutins publics, soit par vote à l'urne pour les scrutins secrets ;

**Considérant** qu'il est demandé à l'Assemblée Communautaire d'acter par un accord formel le recours au vote électronique pour les décisions à intervenir lors de la présente séance ;

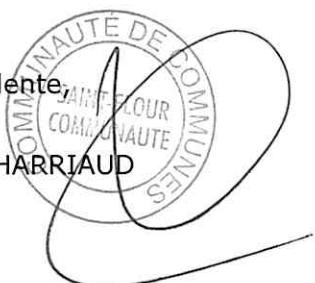
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**DECIDE DE PROCEDER au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 17 décembre 2025 via un vote électronique à scrutin public ou secret.**

POUR : 55 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,  
Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

